



Harcelement sur promesse de gain

Par **thierryD**, le **31/05/2010** à **17:54**

Bonjour,

Je me sens victime de harcèlement depuis plus de 6 mois. Je reçois en effet plusieurs courriers par semaine voire par jour me promettant des gains allant jusqu'à 25 000 euros. Dans chaque courrier, il est certifié que je suis le seul et unique gagnant devant huissier. Je ne me suis pourtant jamais inscrit à un quelconque jeu. Devant les conséquences morales que cela porte à notre famille, j'ai décidé d'appeler la société qui n'est pas "fantôme" puisque je n'ai pas eu de mal à les contacter. Ils m'ont demandé d'écrire une lettre recommandée pour annuler ces courriers abusifs alors que je n'ai jamais rien demandé. Puis-je porter plainte? Quels sont mes droits?

En vous remerciant de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **31/05/2010** à **22:27**

Bonjour,

Vous faites comme nous tous : si ce sont des e-mails, vous les supprimez illico, si ce sont des lettres, vous les déchirez et les jetez à la poubelle, le tout, sans autre forme de procès.